

+ Le quatre de Juillet mil huit cens deux Jeprêtre soussigné ai <sup>25</sup>  
suppléé les cérémonies duBaptême à Basile né le 16 de Fevrier  
B. dernier du lègitime Mariage entre Etienne Maffre & Anastasie  
Basile Clermont decette Paroisse lequell avoit été precedment Baptisé  
Maffre par Frederic Surete, n'ayantpu être apporté al'Eglise àcause  
60 delavigueur du benis ainsi qu'il m'a été déclaré par la mere de  
l'enfant présent à la cèrémonie Le Parain aété David Doucete  
fils de Michel Doucete & La Maraine aété Marie LeBlanc fille  
de Joseph LeBlanc aussi de cette Paroisse qui ont déclaré nesavoir  
pas écrire Sigogneprets

B Le quatre de Juillet mil huit cens deux Je Prêtre Soussigné ai  
les cérémonies duBaptême à Marie Elizabeth née le dixneuf  
Marie de May decette même année du Légitime Mariage entre Antoine  
Elizabeth Richard & Cecile Doucete de cette Paroisse Laquelle avoit été  
Richard Baptisé durant monabsence par amable Boudreau - ainsi qu'il  
61 m'aété déclaré parlepere &la mere de l'enfant presens àla  
cérémonie. Le Parain aété Silvain Doucete fils de Magloire  
Doucet & Oncle del'enfant &la Maraine a été Rosalie Doucete  
fille de Michel Doucete aussi decette Paroisse quiont de  
claré nesavoir pas écrire excepté Le Pere antoine Richard  
Sigognepretre

+ Le quatre de Juillet mil huit cens deux Je Prêtre Soussigné ai  
B. Baptisé sous Condition Joseph <sup>Remi</sup> ne du 2.<sup>em</sup> jour d'octobre de l'année précédente  
Joseph dulegitime Mariage entre Etienne d'Entremont  
Remi & Rosalie LeBlanc decette Paroisse ayant <sup>en</sup> quelque raison,  
d'Entremont de douter delavalidité du Baptême qui lui avoit été conferé  
62 dans ledanger parla Sage femme Le Parain aété Joseph  
Levi d'Entremont Oncle del'enfant Soussigné &La Maraine  
aété Magdelene LeBlanc sa Tante aussi decette Paroisse  
qui ont signé avec nous Joseph Levi Dentrement  
Rosalie Blanc Sigogne pretre

+ Le huit de Juillet mil huit cens deux J'ai suppléé les cérémo-  
nies du Baptême à Charles né le vingt deux decembre mil huit  
B. cens un dulégitime Mariage entre Augustin Duon & Natalie A-  
Charles mirault decette Paroisse, Lequel avoit été baptisé par Ange A-  
Duon mirault son grand pere n'ayant pu être apporté à l'église à cause  
63 dela rigueur dela saison & dela distance des lieux ainsi qu'il m'a  
été déclaré par la mere présente àla cérémonie. Le Parain aété  
Marc amirault Sononcle & la Maraine a été Natalie Belivaux  
femme de Jean Larking aussidecette Paroisse quiont déclaré ne  
Savoir pas écrire Sigogne, pretre

Le huit de Juillet mil huit cens deux J'ai suppléé les ceremonies  
du Baptême à Jean Baptiste né le vingt trois de Septembre mil huit